

paroles de grenouille

N°36 OCTOBRE 2024

"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien" - JULES CLARETIE



**Chères Villeneuvoises,
Chers Villeneuvois,**

Après Bruno Lemaire, ancien ministre des finances, la Cour des Comptes a cru bon de devoir désigner les collectivités locales (communes, départements, régions, intercommunalités) comme responsables d'une partie du déficit national abyssal et de la dette exponentielle.

Jamais à court d'imagination, la technocratie - dont on ne chiffre jamais le coût - a trouvé des boucs émissaires faciles.

Mais tout de même !...

C'est l'État qui n'assume plus ses obligations et qui s'en décharge sur les collectivités locales !

C'est l'État qui ne verse plus ou presque l'argent aux communes (DGF) qu'il leur doit (pour Villeneuve cette année : 350.000 € contre 2,2 millions il y a 10 ans)

C'est l'État qui prélève des sommes exorbitantes sous couvert de logements sociaux qu'il est lui-même incapable de réaliser (Pénalités loi SRU 500.000 € pour Villeneuve) ou sous couvert d'aide aux communes pauvres qu'il ne soutient pas (FPIC : 500 000€ pour Villeneuve).

C'est l'État qui multiplie les réglementations coûteuses en bureaux d'études et paralysantes car elles retardent ou interdisent les projets attendus par les citoyens.

C'est l'État qui décide, en cours d'année, sans crier gare, les revalorisations indiciaires des agents et la protection sociale qui augmentent les charges du personnel.

Pourtant ce sont les collectivités locales qui présentent leurs budgets en équilibre car c'est la règle que l'État ne s'applique pas à lui-même.

Pourtant ce sont collectivités locales qui investissent et réalisent les équipements publics (crèches, écoles, collèges, lycées, routes, pistes cyclables, salles de sports ou culturelles, jardins, parcs...) qui les entretiennent et les gèrent, source de dépenses de fonctionnement.

Pourtant ce sont collectivités locales et particulièrement les communes comme la nôtre, qui assurent désormais la sécurité du quotidien contre toutes les incivilités (2 millions d'euros pour la Police municipale) en lien avec la gendarmerie mais qui ne dispose pas des moyens nécessaires pour ses missions...

Et c'est le maire qui est en première ligne en toutes circonstances, devant faire face à toutes les responsabilités dont l'État s'est déchargé mais d'autant plus arrogant qu'il est impuissant.

On aimerait donc un peu de décence de la part de ceux qui ont failli et qui ont mis notre pays, riche de sa nature et de des citoyens, en faillite !

Ce sont les collectivités locales, et particulièrement les communes qui portent à bout de bras un semblant d'organisation, de respect du droit fondement de la démocratie, et de qualité de vie pour tous.

Comme toujours nous ferons face aux difficultés et aux contraintes imposées par l'État mais en retour on attend un minimum : le respect !

Bien Cordialement

Lionel LUCA
Maire de Villeneuve Loubet
Vice-président de la CASA
Membre Honoraire du Parlement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lionel Luca', located at the bottom right of the page.

Cœur Nature

Transition au naturel



Avec 1080 interventions effectuées depuis le début de l'année, le Centre Technique Municipal, sous la direction de Jean-Paul Zattara, a en charge l'entretien, la rénovation des bâtiments municipaux, des établissements scolaires ainsi que l'entretien de la voirie et/ou la création des espaces verts. Un programme chargé qui intègre, à chaque fois, la valorisation du patrimoine avec, notamment, la transition énergétique nécessaire pour respecter notre environnement et générer de précieuses économies.

Entretien et plantations

Dès 2014, la municipalité a développé un programme de végétalisation des espaces publics comme, par exemple, au quartier des Plans autour du Pôle Culturel Auguste Escoffier où quelque 60 arbres ont été plantés (oliviers, camphriers, muriers platanes...). Et cet automne ce sont près de 40 arbres supplémentaires qui viennent d'être plantés :

- Devant le Pôle Culturel Auguste Escoffier (18 féviers d'Amérique),
- Sur le parking du Stade Claude Mauroy (8 micocouliers de Provence),
- Devant le groupe scolaire des Plans (2 érables à sucre du Canada),
- Sur le parking de covoiturage des Plans (4 mûriers platanes et 4 paulownias).

Coût : 36.566,40 € soit 1.000 € par sujet.

Il s'agit d'arbres de bonne taille qui feront de l'ombre dès l'été prochain et non d'arbustes. Par ailleurs, la municipalité a refusé les propositions d'ombrières avec pan-

neaux solaires qui auraient été une atteinte au paysage bien que cela aurait pu lui rapporter 1.000 €/an sur 30 ans !



Création d'un jardin aux Rives

Un nouveau jardin d'enfants va s'ajouter au parc déjà important de la commune et bénéficiera aux résidents voisins de l'avenue des Baumettes et de l'avenue du Maréchal Leclerc comme aux enfants des écoles et de la crèche.

Cette nouvelle aire de jeux végétalisée se partagera entre les tout-petits (0 à 3 ans) et les plus grands (3 à 10 ans)

Après la pose d'un sol souple de protection, les équipes du Centre Technique Municipal ont effectué l'assemblage et l'installation des jeux d'enfants.

Ouverture prévue début novembre.

Coût total : 80.000 €



Le "toiletage" du Loup



Le S.M.I.A.G.E (Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau) a récemment procédé à l'entretien de la végétation sur les bords du Loup. Ce débroussaillage, bien venu avant les intempéries, a été effectué tout le long du Loup sur l'espace public.

Il a aussi été l'occasion de retirer les embâcles et les accumulations (feuilles, plantes...) dont quelques arbres tombés dans le lit du fleuve.

"Montre-moi une olive en Juin, je t'en montrerai mille à la Toussaint"

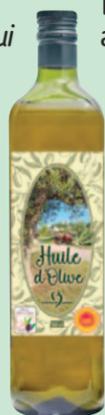


Proverbe Provençal

L'aventure de l'olivade villeneuvoise débute en 2019, sur un souhait pragmatique du maire :

"Nous disposons de plus de 250 oliviers qui produisent des fruits de bonne qualité et dont personne ne fait rien ! Avec le service des Espaces Verts, nous avons étudié la possibilité de produire notre propre huile en associant les Villeneuvois. Adultes et élèves de CM2 et du Centre de Loisirs ont pu ainsi découvrir toute la chaîne de production, de la récolte au pressage au moulin, jusqu'à la dégustation".

D'année en année, une belle quantité



"100% villeneuvoise" est produite (115 litres en 2023 pour 776 kg d'olives) et offerte en priorité aux enfants et adultes bénévoles ayant participé à la récolte, ainsi qu'en cadeau protocolaire. Cette année, l'opération a pris une nouvelle tournure avec l'obtention par le service Environnement d'un label de certification AOP. "C'est le résultat des démarches effectuées auprès du Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nice, explique Jean-Paul Zattara, directeur du Centre Technique Municipal en charge du service environnement.



Ce syndicat contrôle la qualité des arbres, la variété des olives, la densité de plantation, les conditions de récolte, entre autres critères permettant d'obtenir la fameuse qualification "Huile d'Olive de Nice". Débutée le 19 Octobre, la récolte 2024 se poursuivra jusqu'au 3 Novembre. Cette cuvée, labellisée AOP⁽¹⁾, s'annonce déjà exceptionnelle pour la plus villeneuvoise des huiles d'olives de Nice !

- 1) AOP : qu'est-ce que c'est ?

L'Appellation d'Origine Protégée (désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique qui donne ses caractéristiques au produit. Un sigle apposée sur l'étiquette atteste de son authenticité et protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

Groupe scolaire Antony Fabre : confort, modernité, économies...



Outre l'embellissement et la sécurité des bâtiments scolaires (végétalisation, créations de jardinières, plantations, mise en peinture, remplacement de menuiserie, passage au Led, travaux d'électricité, pose de clôtures et de brise-vue...) le Centre Technique Municipal a mis à profit la trêve estivale pour poursuivre le programme triennal de

renovation énergétique du groupe scolaire Antony Fabre ouvert en 1979.

Le bilan effectué révélait une isolation (cloisons avec isolant léger ou en laine minérale, menuiserie simple vitrage...) et un système de chauffage (chaudière au gaz à distribution monotube, radiateurs en acier...) d'un autre temps.

Après les travaux de l'école élémentaire l'an dernier, c'était, cet été, au tour de l'école maternelle.

3,9M€ de travaux

En deux ans, les travaux ont porté sur :

- L'isolation des combles,
- L'étanchéité,
- La mise en conformité électrique et incendie,

- L'installation d'une centrale de traitement de l'air en double flux,
- L'installation d'une chaudière à gaz à condensation,
- La reprise de toute la plomberie et de la tuyauterie (distribution, évacuation, raccords...),
- Le remplacement des menuiseries bois en menuiseries aluminium,
- L'installation de brises-soleil.

En outre toutes les installations sont sous contrôle d'un dispositif de supervision et de pilotage.

La fin de ce programme de rénovation est prévue pour 2025 et concernera :

- La réfection du restaurants scolaire,
- La mise en conformité des accès pour Personnes à Mobilité Réduite.



Eclairage public

Rénovation de l'éclairage : éclairer, sécuriser, économiser !

Conclu en 2019 entre la commune et un groupement d'entreprises (Sas Alcyon - Citeos Ingénierie Méditerranée), un Marché de Performance Énergétique porte sur la gestion, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public, de la signalisation tricolore, de l'éclairage sportif, de l'éclairage de mise en valeur et des illuminations festives de la ville.

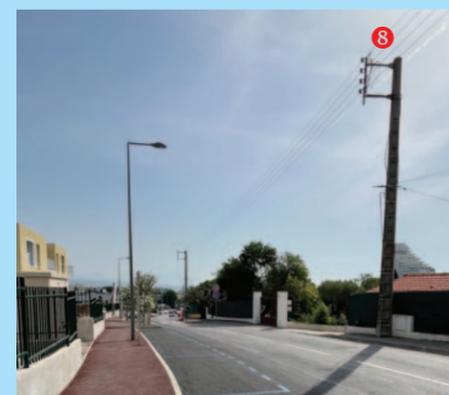
La troisième année de travaux a représenté 640.500 €. Elle s'est achevée au premier trimestre 2024 et comprenait principalement :

- Le remplacement des éclairages sur le quartier des Navigateurs ①, la RD241 ② et le ch. des Essarts ③,
- Le remplacement des lanternes de l'impasse des Oliviers, du chemin de l'Abreuvoir ④ et du chemin du Garoumiou ⑤,

- Le changement de 48 projecteurs au Parc des Sports ⑥ (terrains de basket, de pelote et de hockey). Depuis, les travaux de rénovation de la quatrième (et dernière année) sont en cours. Ils concernent les rues du vieux village et ses pourtours, la rue du Bosquet, l'av. Saint-Andrieu, l'av. de la Colline, le parking du Parc des Sports et l'allée de l'école maternelle de Vaugrenier ⑦.

Depuis la création de la résidence Villa Azur, la municipalité poursuit l'aménagement qualitatif de l'avenue des Baumettes avec la dépose des poteaux béton ⑧, l'enfouissement des réseaux basse tension et Télécom.

Coût : 152.100 €
financement Sictiam
Part communale : 65.815 €



Législation

Coupes et abattages des arbres sur le domaine privé : ce qu'il faut savoir !

Le régime juridique des abattages d'arbres relève de plusieurs législations : le Code de l'Urbanisme, le Code de l'Environnement, le Code Forestier, le Code du Patrimoine et le Code Civil.

Sauf exception, l'état dangereux ou malade d'un sujet ne dispense pas de l'obligation d'obtenir les autorisations nécessaires, préalables à toute intervention.

De 1.500 à 45.000 € d'amende

Préalablement à la coupe ou à l'abattage, **il est impératif de consulter le service Environnement ou le service Urbanisme, qui délivrent les autorisations.** En cas d'autorisation d'abattage, il faut alors prévoir le remplacement conformément aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

En France métropolitaine ce ne sont pas moins de 400 espèces qui sont protégées.

En cas d'infraction, les contrevenants s'exposent à une amende allant de 1 500 à 45 000 €. Et même, dans certains cas extrêmes, jusqu'à l'emprisonnement...

Inégalité devant l'impôt !

L'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme et des Citoyens précise :

"Pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être ÉGALEMENT RÉPARTIE entre les citoyens, en raison de leurs facultés".

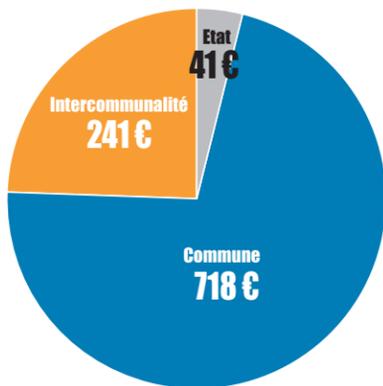
Pourtant, depuis l'an dernier, la Taxe Foncière sur le Bâti (TFB), ne concerne que les propriétaires puisque la Taxe d'Habitation (TH) a été supprimée pour tous. Voulu par le Chef de l'État, cette réforme crée désormais deux catégories de citoyens :

- Les propriétaires, estimés aisés mais qui peuvent être modestes, paient seuls l'impôt.

- Les locataires, estimés modestes mais qui peuvent être très aisés, n'ont plus rien à payer tout en bénéficiant de tous les services municipaux.

L'égalité du citoyen devant l'impôt en prend un sacré coup !

Par ailleurs, contrairement à ce que prétend l'État, les communes n'ont pas été compensées à l'euro près dans leurs recettes puisque la Taxe d'Habitation a été figée à l'année 2017. De plus, depuis cette date, le coût généré par tous les nouveaux locataires venus s'installer sur la commune n'est pas non plus compensé par l'État.



EXEMPLE POUR UNE TAXE FONCIÈRE DE 1.000 €

La commune n'a donc plus comme seule recette évolutive que la taxe foncière dont, d'ailleurs, elle ne touche pas la totalité (voir graphique).

Dans le même temps, l'État demande et impose toujours plus aux communes. Il faudra bien un jour des recettes durables soient assurées aux communes et, surtout, que tous les habitants y contribuent à proportion de leurs facultés (selon leurs revenus et leur quartier). On appellerait ça la taxe résidentielle. On peut toujours rêver !

Comble de tout : l'État a maintenu la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires ; c'est-à-dire sur ceux qui n'habitent pas toute l'année sur la commune.



Cœur Marina : salé le chantier ?

Aout 2024

Le chantier Cœur Marina avance bien puisque le gros œuvre est désormais terminé... et chacun peut constater qu'il s'intègre parfaitement dans son environnement contrairement à ce que certains prétendent jusqu'à des recours judiciaires toujours rejetés et d'autres toujours en cours.

Un chantier plus difficile que prévu notamment pour la création du quai d'honneur qui a exigé des pieux ancrés plus profondément et, en conséquence, un dépassement des volumes de pompage en eau indispensables pour ne pas stopper les travaux.

Le concessionnaire Maribay en a informé les services de l'Etat (DDTM) dès septembre 2023 et a arrêté les pompages début mai 2024.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer a sanctionné Maribay (30.000€) le 10 juillet en considérant que la remontée de l'eau salée au contact de l'eau douce avait un impact possible sur la ressource en eau potable.

Les déclarations intempestives du directeur adjoint de la DDTM à la presse ont laissé croire que cette menace était réelle... et

pour longtemps ("20 ans", rien que ça).

Il s'avère que cela est entièrement faux comme l'a confirmé le bureau d'étude d'hydrogéologie H2EA diligenté par la CASA qui a conclu : **"il apparaît improbable que les pompages du chantier Maribay, même importants, aient pu avoir un impact sur les ressources en eau"**.

Par ailleurs, les fortes pluies de printemps et a fortiori celles de l'automne n'ont pu que faire refluer l'eau salée.

Prochaine étape : la plantation de 120 arbres dès ce mois de novembre.

Ligne 23

De la Casa (Antibes) à la Métropole (Cagnes)

Le constat : la faible fréquentation (40 passagers par mois) sur le secteur de l'Avenue Antony Fabre jusqu'au Chemin de l'Escours, a contraint la CASA à réviser l'itinéraire de la ligne 23 pour une desserte plus profitable aux Villeneuvois.

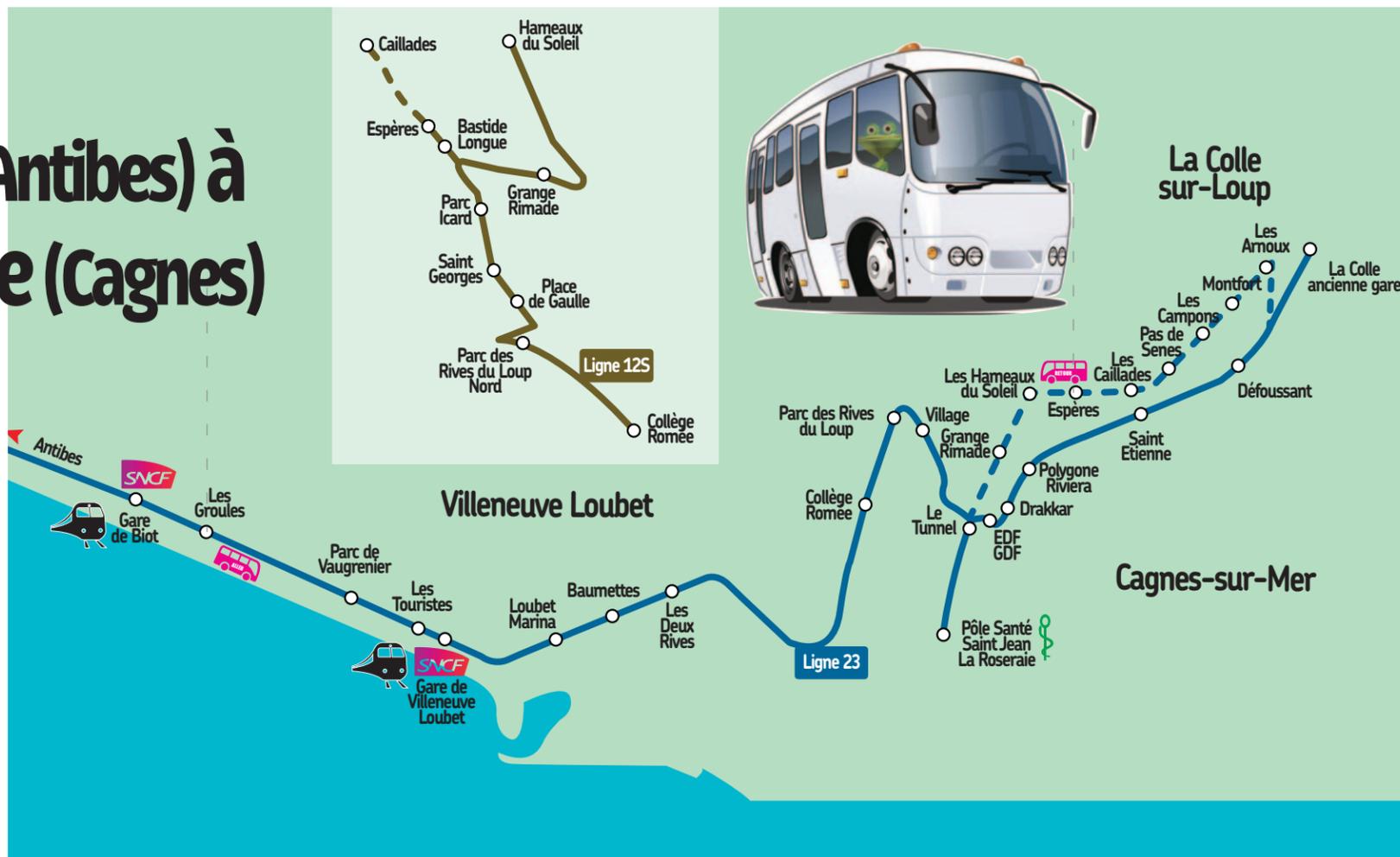
Jusqu'ici il était impossible de se rendre à Cagnes-sur-Mer sans changer de bus. C'est désormais possible en limite de commune ce qui permet de se rendre au Pôle Santé Saint Jean et à Polygone Riviera.

Depuis le mois de juillet dernier, le nouvel itinéraire de la ligne 23 permet :

- Le passage par les Hameaux du Soleil et une desserte du Collège Yves Klein,

- Des véhicules supplémentaires pour répondre aux besoins des Villeneuvois.

Cette ligne effectue 34 courses par jour en semaine et 22 courses en week-end.



Durant une période d'essai, des mesures seront réalisées afin d'observer la branche forte de cette ligne 23.

Le secteur qui n'est plus desservi (Avenue Antony Fabre) continue d'être assuré par les services Envibus de transport scolaire et urbain (Ligne 12S) et de Transport à Domicile (TAD).

La ligne 12S

Pour faire face à la surcharge constatée à la rentrée de 8h au collège Romée, des véhicules ont été ajoutés et une branche spéciale a été créée au départ des Caillades à 7h25.

Le Transport à la Demande

Ce service d'une grande sou-

plesse pour les usagers s'effectue sur réservation auprès de la centrale d'appels ou à partir de l'application Envibus (téléchargeable sur Google play ou App Store).

Pour les personnes à mobilité réduite

Le service PMR prend en charge depuis le domicile jusqu'au point

d'arrivée sur réservation auprès de la centrale d'appels. Il est réservé aux usagers titulaire d'une carte d'invalidité (cécité, priorité, fauteuil roulant...).

Centrale d'appels

04 92 19 76 30

Plus d'infos

04 89 87 72 00



Du béton... mais plus d'inondations !

Avec le programme résidentiel du Cœur des Maurettes, le recalibrage des vallons "Pierre au Tambour" et "Maurettes" désinondabilise ce quartier. Les travaux qui ont duré un an sont désormais terminés (avec un nouveau trottoir côté mer).

Coût : 2,5 M€ cofinancés à 50% CASA et Conseil Départemental.



↑ Avenue des Plans :

Début juillet, le Conseil Départemental a terminé les travaux d'élargissement du trottoir afin de créer un espace partagé (piétons et vélos) de 3 mètres de largeur. Protégé par une bordure de sécurité, le long du méandre du Loup, cet espace partagé a nécessité des travaux de démolition du muret existant côté falaise afin de décaler légèrement la voie de circulation, le terrassement de l'accotement, la stabilisation de la route par enrochement et le déplacement des éclairages publics.

Coût des travaux : 350.000,00 €

En complément de ces travaux, la municipalité a procédé à la sécurisation de la traversée piétonne de l'avenue des Plans au niveau de l'hôtel B&B avec la mise en place d'un feu tricolore au droit du plateau traversant. **Coût des travaux : 25.353 €**



↑ Chemin du Pas de Bonne Heure :

Suite à l'enlèvement du matériel stocké sur le terrain communal, la municipalité a créé un parking réservé aux services municipaux mais disponible pour le public (de 17h à 8h, les week-end et jours fériés). Cet espace comprend 10 places de stationnement et 2 places pour 2 roues. Le marquage au sol et signalétique ont été réalisés par le Centre Technique Municipal. **Coût des travaux : 1.450 €**



↑ Nationale 7 :

Dans le prolongement de la sécurisation déjà effectuée en mars 2024, un autre affaissement a été constaté sur le cheminement piéton. Des travaux de reprise du trottoir en enrobé rouge ont été entrepris.

Coût des travaux : 7.500 €



↑ Chemin des Hautes Ginstières :

Après les travaux de renforcement du réseau d'eau potable chemin du Pouartori pour un coût de 50.000 €, c'est au tour du chemin des Hautes Ginstières avec plus de 250 mètres linéaires de canalisation et leurs raccordements. Ces travaux serviront aussi à alimenter la borne incendie créée pour améliorer la protection incendie du secteur.

Coût des travaux : 186.710 €

Financement CASA : 130.698 €

Part communale : 56.012 €



↑ Chemin du Pas de Bonne Heure :

Anticipant l'ouverture, l'année prochaine, de la crèche Chaminadas, un aménagement de voirie a permis le maintien des parkings existants et la création de 4 places supplémentaires.

Coût des travaux : 20.950 €



↑ Avenue de la Colline :

Avant la fin de la réalisation de la résidence Calypsea, la municipalité a souhaité procéder à l'aménagement d'un délaissé de voirie afin de créer 7 places de stationnement supplémentaires et 4 places réservées au deux-roues, en attendant celles qui seront réalisées côté résidence.

Coût des travaux : 35.900 €

↓ Salle Donon :

Réfection de la façade, rénovation intérieure et mise en peinture pour ce lieu de spectacles et d'exposition situé au cœur du village

Coût des travaux : 29.075 €



← Boulevard Brigitte Bardot Avenue Jean Marchand :

L'avenue Jean Marchand et le boulevard Brigitte Bardot présentaient de fortes déformations de chaussée dues aux racines des pins.

Des purges racinaires et des travaux de sécurisation ont été engagés par la municipalité sur ces deux axes.

Coût des travaux : 29.582 €





Plus près de "toit"...

Conjointement aux travaux engagés par le Diocèse pour rénover le presbytere (situé av. de Bellevue) la municipalité procède, par convention, à la réfection de la toiture, au remplacement de 20 fenêtres à double vitrage et à la mise aux normes. **Coût: 59.150 €**

Belle et intelligente

"Smart City" (comprenez ville intelligente) est un concept récent de développement urbain. Concrètement, il s'agit pour la commune d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la qualité de vie des

Villeneuvois et celle des services urbains.

Mieux gérer le quotidien...

A l'évolution et à l'embellissement des quartiers s'ajoutent donc depuis 2022 des moyens modernes

Semaine Bleue

Nos aînés à l'honneur



"Bouger ensemble", c'est autour de ce thème que s'est déroulée la Semaine Bleue (Semaine nationale des retraités et personnes âgées créée en 1951).

Entouré de nombreux élus dont Catherine Pioggi, adjointe déléguée à l'action sociale et solidaire, le maire a donné le coup d'envoi d'une semaine riche en activités (concours de pétanque, ateliers de peinture, de céramique, de yoga, de tricot, de crochet, marche nordique et marche intergénérationnelle, conférences, jeux de société, karaoké, cinéma, échanges...) Comme il se doit au Pays d'Escoffier, cette semaine a débuté autour d'un bon repas servi par les agents du

CCAS à plus de 80 convives. A l'issue du repas, une conférence animée par Bernard Macario (écrivain, docteur en sciences de l'éducation et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'éducation physique et sport) a traité du thème "Osons la littérature sportive". En fin de première journée, une démonstration de danse country et un atelier sur l'équilibre ont été proposés.

Rencontres intergénérationnelles

Les enfants des écoles des Plans et de Saint Georges, les jeunes du CLSH ont, dès le lendemain, accompagné nos aînés des résidences séniors et du club du Bel âge, présidé par Guy

Dubrulle, conseiller municipal délégué aux Séniors et au Lien intergénérationnel, pour une marche bleue "jeunes et anciens" animée par Rose Marie Mason qui a permis de (re)découvrir le long du Loup la cabane des jardiniers, la passerelle du Pas de Bonne Heure, l'Allée des bugadières mais aussi la faune et flore du fleuve.

Mercredi : le concours de pétanque a vu s'affronter une trentaine de participants répartis dans des équipes composées de séniors et de jeunes du CLSH. Le lendemain, les élèves d'une classe de l'école Saint Georges ont participé aux ateliers "Couture" animés par les membres du club du

Bel âge qui, tout au long de la semaine a ouvert ses portes pour proposer de nombreux ateliers. Nouveauté : la Médiathèque Jean d'Ormesson (CASA) a également souhaité proposer des activités très appréciées (projection d'un film suivi d'un débat, "Un brin de causette" à chacun a pu échanger anecdotes et souvenirs, karaoké et jeux de société).

Prévenir des coups de chaleur

Par ailleurs, cet été, en prévention des conséquences de la canicule, le CCAS a exercé une vigilance accrue auprès de nos aînés les plus fragiles en leur distribuant gratuitement plus d'une centaine de brumisateurs.

À table !

Ne trouvant plus d'agents pour effectuer le portage de repas à domicile, le CCAS a confié ce service, d'une part, au groupe SNRH (leader du portage de repas à domicile) qui confectionne les repas et, d'autre part, à La Poste qui en assure les livraisons. Le CCAS se charge du suivi administratif.

Le prix de ces repas livrés à domicile varie de 9€, 12€ à 15€ en fonction des revenus.

Informations et inscriptions :
Centre Communal d'Action Sociale
Place de gaulle,
06270 Villeneuve-Loubet
04 92 02 60 80



Citoyenneté

Toutes les couleurs du civisme

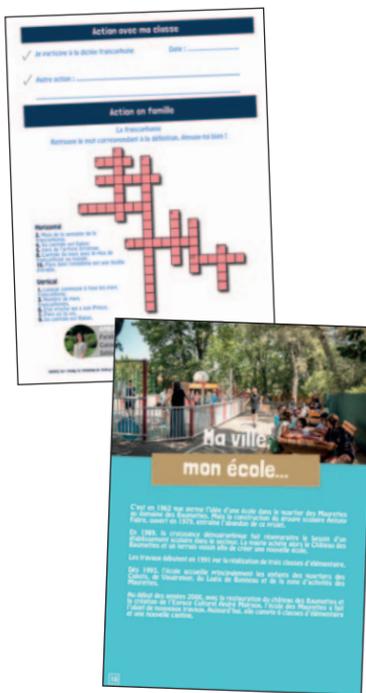
Depuis 2023, la commune adhère à la démarche citoyenne initiée par Maxence de Ruyg (maire de Talmont Saint Hilaire en Vendée) et illustrée par le "Passeport du Civisme" distribué aux élèves de CM2. Ludique et pédagogique, ce passeport leur propose de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et familiales. Cette année, ce passeport s'est enrichi d'une identification pour chaque école grâce aux blasons imaginés par les élèves. Pour bien transmettre les

valeurs civiques indispensables au bien-vivre ensemble, le passeport propose cette année un

sommaire riche en réflexion et en jeux que nous reproduisons ici :

- Mon passeport du civisme : pour quoi faire ?
- Carte d'identité
- La France, mon pays
- Où parle-t-on le français dans le monde ?
- Ma ville, mon école
- Te souviens-tu du passé ?
- Mes grands-parents et moi
- Mes camarades et moi
- Et si tu donnais !

● Ma planète pour demain



Collège Romée : 30 ans déjà !



De gauche à droite : Marie Benassayag, 1^{ère} adjointe au maire, Toussainte Mattei-Battesti, directrice académique adjointe, Charles-ange Ginesy, Président du Département, Lionnel Luca, Philippe Marland, ancien préfet des A.-M. et Mourad Ighzermali, nouveau principal du collège.

Le collège Romée a fêté, le 15 octobre dernier, le trentième anniversaire de sa création (1994) voulue par Lionnel Luca, alors conseiller départemental. Inauguré en 1995, en présence de Charles Ginesy, président du Conseil général et père de Charles-Ange Ginesy, actuel président du Département, et de Philippe Marland, préfet des Alpes-Maritimes à l'époque. C'est donc avec émotion et fierté que le maire, Charles Ange Ginesy et Philippe Marland, ont posé devant la plaque inaugurale.

Cet anniversaire a aussi été l'occasion d'une rencontre festive permettant de présenter la vaste offre pédagogique aux futurs élèves du collège, en présence de Mourad Ighzermali, nouveau principal du collège, de Leila Cuttaya, adjointe au principal, de Toussainte Mattei Battesti, directrice académique adjointe, de Marie Benassayag, 1^{ère} adjointe au maire de Villeneuve Loubet et vice-présidente du Conseil départemental, de Pierrette Albericci, conseillère départementale, de

Margot et Hugo Porruncini, jeunes conseillers départementaux (élèves de 4^e au collège Romée).

Les professeurs ont pu présenter aux actuels CM2 et futurs collégiens, le fonctionnement global du collège mais également les dispositifs mis à leur disposition (section tennis de table, activités sportives proposées sur le temps périscolaire, les 3 offres d'aide aux devoirs - en présence des professeurs, l'aide rapide à la demande, le soutien en distanciel, les activités du CDI, avec la très populaire "Ecole du Spectateur" permettant de découvrir de véritables spectacles au théâtre Anthea d'Antibes mais aussi les activités lectures, éducation aux médias, ou couture ! Le groupe pop-rock créé par, M. Benayoun, professeur de musique du collège, a clôturé dans "l'enchantement"...



comme on le voit Place de Gaulle avec la mise en place d'un dispositif (Smart Parking) ❶ de technologies numériques pour optimiser le stationnement. Au total, 83 capteurs détectent automatiquement les places disponibles et transmettent l'information en temps réel sur les panneaux dynamiques d'affichage à l'entrée du parking. **Coût : 51.120 €**



... et les urgences

Autre exemple avec le renforcement progressif du maillage de bornes d'appel d'urgence reliées 24/24h et 7/7 jours au poste de police municipale.

Situées à proximité du Square Béranger, de l'Ecoparc du Loubet ❷ et du Jardin des Maurettes, trois

bornes supplémentaires ont été ajoutées à celles déjà installées à la Maison d'Accueil des Services Publics (Avenue des Ferrayonnes), sur le Boulevard des Italiens et face au bureau de poste des Rives.

Coût : 70.000 €



Conseil municipal

Nos nouveaux élus



Anthony Guider succède à Romain Roche (décédé en janvier dernier).

Âgé de 28 ans, Anthony, Conseiller municipal délégué aux Professions libérales, est collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable, habite le quartier de Vaugrenier et s'est toujours impliqué dans la vie communale notamment comme trésorier de l'association du Souvenir Français.

Patricia Borne a rejoint les rangs du Conseil municipal en août dernier.

Déléguée à la Ville Inclusive, notre nouvelle Conseillère municipale, commerçante bien connue et jeune retraitée, habite le quartier des Essarts. Villeneuvoise depuis plus de 40 ans, Patricia est maman d'une enfant handicapée aujourd'hui dans sa 27ème année.



Au pays des "Schtroumpfs" !

Ça schtroumpf comme vous voulez ?

Hôtel de Ville
06270 Villeneuve Loubet
Tél. 04 92 02 60 00 - www.villeneueloubet.fr - Dépôt légal octobre 2024

Directeur de la publication - Lionel Luca
• Rédaction - Service d'Information municipale
• Conception - JB Conseil • Crédit photo - Mairie de Villeneuve Loubet
Impression • Imprimerie Trulli
Diffusion - Direction des Actions municipales
Magazine imprimé conformément aux critères de développement durable

Située 2 avenue des Rives, la Maison Bleue (en raison de la couleur de ses murs) vient de raviver sa façade dont l'éclat avait été terni par le soleil et les intempéries.

Une importante mise en peinture effectuée sous la surveillance du Centre Technique Municipal.

Coût : 13.000 €

Le Centre Technique Municipal était déjà à l'origine de la réfection et de l'agencement des bureaux pour accueillir deux services municipaux et un service de la CASA :



• **Le service Urbanisme et Foncier** (au rez-de-chaussée et au 1er étage) qui a, notamment, en

charge les permis de construire, les déclarations de travaux, les recours contentieux d'urbanisme, l'accompagnement des administrés et des professionnels...

Placés sous la direction d'**Isabelle Crouzet**, huit agents composent ce service.



• **La Direction de l'Aménagement et de la Gestion du Territoire** (au second étage) qui élabore les projets communaux d'aménagement de voirie et d'espaces publics, gère et entretient la voirie et tous les réseaux.

Placé sous la direction d'**Elodie Tranoy**, épaulée par **Benjamin**

Chesta, son adjoint, ce service compte huit agents.

Ces deux services municipaux sont placés sous l'autorité de **Marcel Piacentino, Adjoint délégué** à l'Aménagement, à la Gestion du territoire, à l'Urbanisme et au Foncier, aux Etablissements recevant du public, aux Entreprises, aux Commerces et à l'Artisanat.

• **L'antenne villeneuvoise de la Mission Locale Antipolis** qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Cette antenne soutient annuellement 260 jeunes. Une centaine de jeunes Villeneuvois bénéficie chaque année du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

La tribune des groupes du conseil municipal

LISTE TOUS POUR VILLENEUVE LOUBET

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois
Une fois de plus l'été Villeneuvois a été riche d'une diversité de manifestations gratuites pour tous. Aux spectacles offerts par le Conseil départemental notamment le Festival des Mots avec Robin Renucci, se sont ajoutés ceux de la municipalité avec les Scènes du Loup, les Scènes de la Mer, la musique classique avec le Classic Parc Orchestra et le Festival des Contes et Légendes, complétés par les pique-niques des bords du Loup et les manifestations emblématiques comme les Soirées Gourmandes et Musicales, les Soirées Renaissance ou le Championnat du Monde des Châteaux de Galets, la Nuit des Etoiles, les 24h des Mini Bolides et, bien sûr, Port Marina en Fête...
Tous les week-ends, le village a résonné au son de Villeneuve Live Music avec ses soirées mu-

sicales de début de soirée autour des tables de nos restaurateurs villeneuvois.

Le service Fêtes et Spectacles, le Comité des Fêtes et l'Office du Tourisme n'ont pas ménagé leur peine pour faire de l'été villeneuvois un été de plaisirs partagés en famille ou entre amis.

Un été sécurisé aussi grâce aux renforts de gendarmerie, obtenus malgré la mobilisation nationale pour les JO, et à la police municipale avec la brigade nautique littorale et la présence sur les plages des jeunes maîtres-nageurs sauveteurs de juin à septembre.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné beaucoup d'eux-mêmes avec nos agents municipaux pour réussir l'été villeneuvois.

Villeneuve pour Tous

LISTE RASSEMBLEMENT VILLENEUVOIS

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois
Permettez moi en ce début de billet, de souligner et surtout de féliciter un binôme de policiers municipaux, qui au péril de leur vie, ont permis d'arrêter un dangereux personnage qui avait refusé d'obtempérer à un contrôle des gendarmes sur notre commune, la nuit du jeudi au vendredi 20 septembre dernier. Par leur professionnalisme, et leur courage, cet équipage a réussi à éviter un drame, et à contribuer à l'arrestation du dangereux conducteur. Je m'associe à Monsieur le Maire et le conseil municipal pour féliciter ces deux agents de police.

Les congés annuels sont terminés et le président Macron a enfin nommé un nouveau premier ministre. Monsieur Michel Barnier, pour diriger un gouvernement de cohabitation semble pertinent, et en même temps monsieur Macron

avait-il d'autres choix ? La France à besoin de sortir de cette crise politique profonde qui empêche le parlement de légiférer, mais également de retrouver rapidement une sérénité en redonnant à nos territoires et donc aux citoyens la sécurité qui tous les jours semble totalement disparaître aux yeux des honnêtes gens, au profit du banditisme et de certains qui ne respectent plus aucunes valeurs de la république. A Villeneuve Loubet la tranquillité reste de mise, cela grâce à un travail énorme des gendarmes et de la police municipale. Je leur souhaite beaucoup de courage, et je les remercie tous les jours pour leur travail remarquable.

Jean-Pierre Vincendet conseiller municipal



“Le public représente la médaille que je voulais”

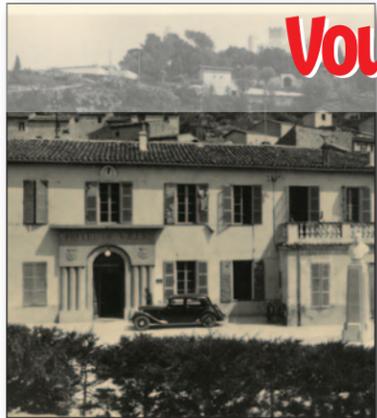
Triple Championne d'Europe 2022 et 2023, Marie Josephe Fegue, haltérophile d'origine camerounaise, évolue à l'ESVL Haltérophilie Muscu Gym. On la retrouve dans le top 10 mondial dans 2 catégories de poids de corps où elle est recon-



nue comme l'une des meilleures européennes. Si elle n'a pas pu accéder au podium lors des JO de Paris, elle se place, pour sa première participation, à une 5^{ème} place (243 kg) qui honore le club villeneuvois et remercie le public qui l'a toujours soutenue.



15 Sept. - Villeneuve/Africa : Toujours un grand succès pour cette importante manifestation, dont l'invité d'honneur était le Togo, qui s'est tenue sur le thème "Couleurs d'Afrique" et a proposé quelque 80 stands, de l'artisanat africain, des concerts, des danses, et le traditionnel défilé de mode qui met à l'honneur les talents du monde de la mode africaine. L'exposition "Couleurs d'Afrique" se poursuit Espace Tosti jusqu'au 10 décembre.



21-22 sept. - 90ème anniversaire de la mairie : En 1934, la population villeneuvoise a doublé en un siècle pour atteindre 1236 habitants, un nouvel Hôtel de Ville est alors ouvert en lieu et place de l'ancien et réputé "Hôtel Beau Site". 90 ans plus tard c'est le même bâtiment, amélioré, rénové, modernisé, qui tient lieu de "Maison Commune". À l'occasion des Journées du Patrimoine, les Villeneuvois ont pu découvrir une exposition sur son histoire.



La cérémonie départementale d'hommage aux 58 parachutistes morts le 23 octobre 1983 à Beyrouth dans l'attentat commis par le groupe terroriste du Hezbollah s'est tenu, comme chaque année, dans notre commune, Place de la France d'Outre-Mer. Le général Bernard Serpol **1**, qui commandait le poste, a rappelé les circonstances de l'attentat en présence des familles des soldats azuréens Bagnis et Di-Masso **2** tués et de Philippe Loos, secrétaire général de la préfecture.



28 sept. - Fête de la Jeunesse : Organisé par le service Jeunesse l'équipe d'animateurs et beaucoup de bénévoles ont accueilli la jeunesse villeneuvoise. Jeux de toutes sortes, stands divers, animations... s'étendaient depuis le Pôle Culturel Auguste Escoffier jusqu'à l'école des Plans. Le thème de cette année "Sitch et les Super Héros" a enchanté petits et grands sous un soleil radieux.

NOUVEAU!

Maison d'Accueil des Services Publics Aide au maniement de l'informatique

Ouverte depuis janvier 2022 pour proposer de nombreux services aux habitants du canton (Opérations postales, permanence sur rendez-vous des assistantes sociales du Centre-Médico-Social, permanence en accueil libre pour seniors, PMR, logement, jeunesse, santé, social, impôts, emploi, permanence du conciliateur de justice...) la **Maison d'Accueil des Services Publics** (76 avenue des Ferrayonnes - 04 23 13 20 11) propose également un **accompagnement des administrés au maniement de l'informatique**.

Ces séances, animées par Pierre-Jean Facqueur, intervenant numérique, se tiennent sur rendez-vous uniquement et vous devez vous munir de votre propre ordinateur.

Informations et inscriptions :
Tél. 06 76 44 16 15
pjfacqueur@departement06.fr

POUBELLE, LA VILLE?

Merci de rentrer vos bacs après chaque collecte

Ordures ménagères
A partir de 18 h pour les sortir
Pour tous les quartiers (sauf Marina et Village) : mercredi, vendredi et dimanche soir
Pour Marina et Village : tous les jours sauf le samedi

Emballages ménagers (bac jaune)
Bouteille, flacon, pot et barquette, carton, conserve, cannette, tous les papiers...
Le lundi et jeudi soir

Déchets verts
Un mardi soir sur deux les semaines paires de novembre 2024 à mars 2025

Encombrants
Sur rendez-vous auprès du 04 92 19 75 00
Sortir les encombrants la veille au soir du rendez-vous

Déchetterie gratuite pour les Villeneuvois
La Colle-sur-Loup (près du gymnase)
04.93.32.94.85

Nuisances sonores
Bricolage et jardinage tolérés :
Jours ouvrables : 8h30 > 12h - 14h30 > 19h
Samedi : 9h > 12h - 15h > 18h - Dimanche et jours fériés : 10h à 12h - Aucun trouble l'après-midi !
Aucun bruit n'est toléré de 22h à 7h.
Tapage nocturne ou diurne : 68€ d'amende

Vous y étiez sûrement!



5-6 Oct. - Fête de la Science : La science accessible à tous, c'est l'objectif de cette fête dont la marraine était Estelle Lefebvre, cofondatrice et présidente de l'association Spero Mare. Sur le thème "Océan de savoirs", le public a pu s'immerger (virtuellement) dans les mystères des fonds marins et découvrir leur importance et leur rôle. Très appréciés des plus jeunes trois escape games ont permis une mise en pratique scientifique tout autant que ludique.

19-20 Oct. - Festival du Livre d'Histoire : 10ème anniversaire de ce rendez-vous culturel prisé par les auteurs venus en nombre (30 auteurs autour de Camille Pascal, invitée d'honneur). Les lecteurs ont pu échanger avec Hubert Védrine, Vladimir Fédorovski, Mohamed Sifaoui... et participer aux débats avec les documentaires consacrés notamment à l'histoire de l'antisémitisme ou au débarquement de Provence.

TOUT SAVOIR SUR NOTRE COMMUNE

1 Maires et Citoyens
En direct avec notre commune (actualité, événements, services municipaux, alertes risques, travaux, consultations, suggestions, débats...)



Disponible pour smartphone et tablette sur Google play
À télécharger sur l'App Store

2 Vous souhaitez faire un signalement, un dysfonctionnement dans votre quartier ?

Villeneuve Loubet
ALL MAIRIE
Service d'intervention

PERMANENCE TELEPHONIQUE
04 92 02 60 52 ou

N° Vert **0 800 00 10 19**

TOUTES LES INFOS

4 Retrouvez toute l'actu villeneuvoise en vous inscrivant à la Newsletter



Inscrivez-vous sur :
villeneueloubet.fr/
inscription-newsletter

3 Suivez les Conseils municipaux EN DIRECT sur ville de villeneuve loubet



5 Faire face aux risques



Les contacts utiles

Police municipale 24h/24
04 92 02 60 60

Mairie principale
04 92 02 60 00

Mairie Annexe
Av. Jacques-Yves Cousteau
04 92 02 99 78

Centre Communal d'Action Sociale
04 92 02 60 80

Service Instruction Publique et Famille
04 92 02 60 70

Service Petite Enfance et Famille
04 93 20 89 59

Guichet des Familles
04 92 02 60 50

Service Urbanisme
04 92 13 44 10

Service Transports
04 92 02 99 78

Allo Mairie - Espace Citoyen
04 92 02 60 52

Maison d'Accueil des Services publics
04 23 13 20 11

Urgence médicale
112

Handicap expression et audition
114

Urgence sociale
115